

## **PLAN DE DÉPARTS VOLONTAIRES CHEZ PUBLICIS CONSULTANTS : LA DIRECTION NE CONVAINC PAS !**

Les élus du CE et les représentants syndicaux ont participé mardi 5 février au Comité d'entreprise exceptionnel consacré au PDV annoncé par la direction en fin de semaine dernière.

Malgré les explications et les propos de la direction qui se veulent rassurants, en affirmant qu'il n'y aura pas de licenciements contraints, Info'Com-CGT et Fo ne sont toujours pas convaincus du bien fondé de l'ouverture d'un PSE déguisé en PDV.

En effet, comment justifier vouloir se séparer de collègues alors :

- que la situation économique du groupe est très bonne (600 millions de bénéfices en 2011)
- qu'il n'y a aucune négociation dans le groupe ou dans l'agence pour anticiper les difficultés prévisibles ou les évolutions professionnelles pour les salariés dont l'emploi est menacé. C'est tout l'intérêt d'une négociation GPEC.
- que l'agence a perdu plus de 170 emplois en 5 ans sans le moindre plan social, tous les départs se faisant par de nombreuses ruptures conventionnelles souvent défavorables aux salariés.

Pour nous, il n'est pas acceptable de cautionner un PDV qui n'est rien d'autre qu'un PSE déguisé dans un groupe florissant. D'autres solutions existent et doivent être mises en œuvre pour défendre l'emploi dans l'agence dont l'avenir est menacé à force de réduire la masse salariale.

Cette actualité concerne tous les salariés de Publicis Consultants et pas uniquement la création. Nous vous proposons de nous mobiliser pour favoriser les évolutions professionnelles, négocier au besoin des réorganisations, mais qui ne se traduisent pas par des suppressions d'emplois.

Nous appelons les salariés à rester très vigilants et attendre le rendu de l'expert comptable. Il a été mandaté par le CE afin d'avoir un avis contradictoire sur la réalité financière de l'agence et du groupe tout comme l'ampleur du plan présenté par la direction.

